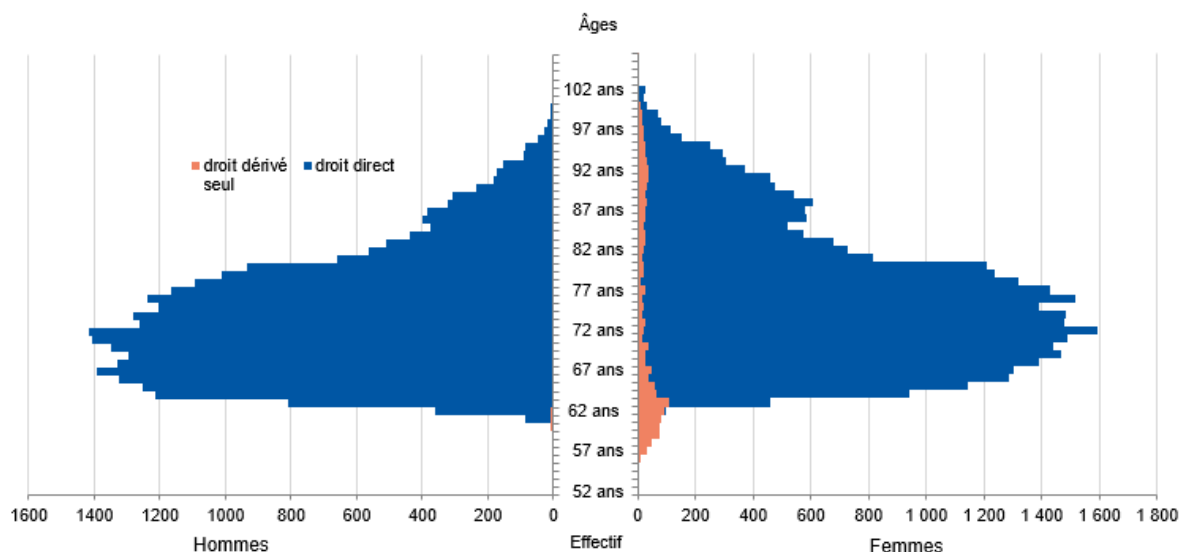


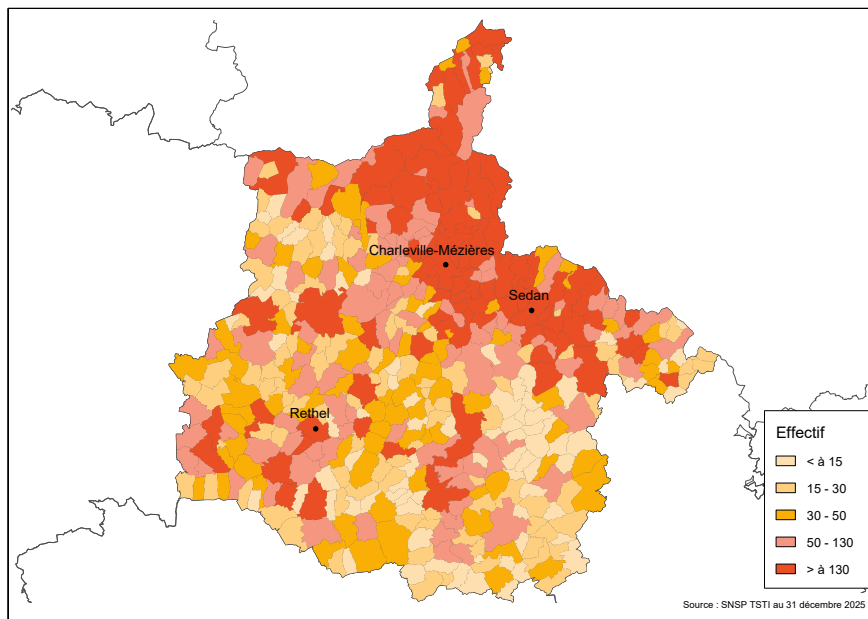
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 424	2 206	3 630
Droits directs (retraites personnelles)	1 283	1 455	2 738
Droits dérivés (retraites de réversion)	141	751	892
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	129	239	368
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	403	102	505
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,9 ans	63,4 ans
Droits dérivés	75,9 ans	74,1 ans	74,4 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	27 603	33 536	61 139
Retraités percevant un droit direct seul	26 262	22 241	48 503
Retraités percevant un droit dérivé seul	166	1 516	1 682
Retraités percevant les deux à la fois	1 175	9 779	10 954
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,7%	5,4%	4,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 817	2 712	12 529
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,3 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 043 €	788 €	903 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,2%	45,1%	31,3%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Charleville-Mezieres			
Nombre total de retraités	4 215	5 949	10 164
Retraités percevant un droit direct seul	4 034	3 847	7 881
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	313	324
Retraités percevant les deux à la fois	170	1 789	1 959
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,5%	8,7%	8,2%
Sedan			
Nombre total de retraités	1 631	2 313	3 944
Retraités percevant un droit direct seul	1 530	1 328	2 858
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	115	124
Retraités percevant les deux à la fois	92	870	962
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,6%	11,2%	10,5%
Rethel			
Nombre total de retraités	710	1 042	1 752
Retraités percevant un droit direct seul	681	669	1 350
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	60	64
Retraités percevant les deux à la fois	25	313	338
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,2%	7,8%	5,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr